

**TRENTIÈME RÉUNION DU COMITÉ DES
PARTICIPANTS DU FONDS DE PARTENARIAT POUR
LE CARBONE FORESTIER (FCPF)
(14 décembre 2021)**

Résolution PC/30/2021/2

Approbation du Dossier de préparation du Togo

Attendu que :

1. Le Comité des Participants (PC), en vertu de la Résolution PC/12/2012/1, a défini l'objectif, la portée, le processus d'évaluation et le processus d'approbation du dossier de préparation (R-Package);
2. Le PC, en vertu de la résolution PC/14/2013/1, a adopté le cadre d'évaluation du R-Package;
3. Le Togo a: (i) préparé un R-Package, (ii) mis en place un processus national d'auto-évaluation multipartite, à l'aide du cadre d'évaluation du R Package et (iii) fourni les informations pour chacune des neuf sous-composantes du cadre d'évaluation du R-Package, conformément à la Résolution PC/14/2013/1;
4. Un expert du Groupe consultatif technique (TAP) et la Banque mondiale ont examiné le processus national d'auto-évaluation multipartite mis en place par le Togo et les informations soumises par le Togo; et
5. Le PC a reconnu les efforts considérables déployés par le Togo et les progrès de préparation du Togo réalisés à ce jour.

Le Comité des Participants

1. Décide d'approuver le R-Package du Togo;
2. Encourage le Togo à poursuivre son processus de préparation, notamment par la mise en œuvre de son programme de travail, et à prendre en compte les questions soulevées lors de cette réunion, consignées dans le résumé des coprésidents de la réunion du PC, et celles soulevées par l'expert du TAP; et
3. Demande au Togo de faire rapport au PC sur son processus de préparation continue et sa progression, y compris la mise en œuvre de son programme de travail, conformément à la Section 6.3 (b) de la Charte et aux rapports périodiques établis dans le Cadre de Suivi et d'Évaluation. Le cas échéant, le Togo est prié d'inclure des informations sur la manière dont il a pris en compte les problèmes identifiés au paragraphe 2 ci-dessus dans le présent rapport régulier.